Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 035-213503147-20251125-2025_45-DE

COMMUNE DE SAINT SULIAC

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15 - Présents : 11 - Votants : 12
Date de convocation : 19/11/2025
L'an deux mil-vingt-cinq, le vingt-cinq novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Suliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal BIANCO, Maire.

Présents : M. BIANCO Pascal, Mme ALLAIN Laurence, M. Remy BOUVET, M. BRIAND Jean- Pierre, M. PERDRIEL Erik, Mme FIQUET Isabelle, Mme COUTURIER Michèle, Mme BORDIER Colette, Mme BERGER Mathilde, M. POIRIER Christophe, M LEIGNEL Jean- Guy

Absents excusés M. TAVET Alain, M. SALMON Julien, Mme BOURGES-HELIE Magali, M. LEFEUVRE Aymeric a donné pouvoir à BIANCO Pascal.
Secrétaire : M. POIRIER Christophe

DELIBERATION N°2025-45

OBJET : Acquisition de la Parcelle AF 321

À la suite de la mise en vente de la parcelle AF 321 (situation en annexe de la délibération)

Monsieur le Maire demande au conseil municipal :

- de se prononcer pour l'acquisition de cette parcelle de 27 ca située Rue le Clos des Portes appartenant aux consorts Lebellour, à la somme de 1€ TTC.

- de charger M. le Maire des démarches à accomplir pour cette acquisition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve l'acquisition de la parcelle de 27 ca située rue le Clos des Portes appartenant aux Consorts Lebellour pour 1€ TTC, et autorise le Maire à accomplir toutes démarches nécessaires.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal BIANCO

MAIRIE DE SAINT-SULIAC (ILLE-&-VILAINE)

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 035-213503147-20251125-2025_45-DE

ANNEXE A LA DELIBERATION



